

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).  
Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

---

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

# GARAND & THIBAUT

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308<sup>2</sup>, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC, — Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. —  
Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres  
nettoyés et vernis,

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

UNE SPÉCIALITÉ : OUVRAGE GARANTI. — Une visite est sollicitée.

ESPACE A LOUER

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU

**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES

Bell 91

National 160

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

**F. CERNICHIARO & FRÈRE**

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC.

~~~~~

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église. Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc. Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

**AUX COMMUNAUTES ET AUX FABRIQUES**

FABRICATION ET

VENTE de CIERGES

fabriqués suivant les

règlements diocésains.



**JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.**

## **AVIS AU CLERGÉ**

**ON PEUT SE  
PROCURER A**

### **LA COMPAGNIE CARON Limitée**

tous les articles d'église, tels que :  
**CHASUBLERIES, BANNIÈRES,  
DAIS, VASES SACRÉS, STATUES,  
BRONZES, ainsi que MISSELS,  
BREVIAIRES et LIVRES DE  
PRIÈRES, Etc., Etc.**



Cette maison offre des avantages exceptionnels, grâce à son système d'affaires très économique.

1o A la suite de hautes recommandations, elle a obtenu la représentation directe de plusieurs importantes manufactures européennes.

2o Nul besoin d'intermédiaires à Paris ou ailleurs.

3o Exemption de voyageurs européens au Canada pour la vente de ces marchandises.

4o Exclusivité commerciale de certains produits.

5o Cette maison offre de plus une garantie absolue dans la qualité de ses marchandises, par suite des maisons de tout premier ordre qu'elle représente.

Cette maison est hautement recommandée au clergé et aux communautés religieuses.

Toute demande de renseignements par correspondance recevra notre attention.

**UNE VISITE EST SOLLICITÉE A NOTRE MAGASIN**

**39, RUE SAINT-JOSEPH, - QUEBEC.**

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 17. — Les Quarante-Heures, 17.*

**Partie officielle :** Denier de la Presse catholique, 18. — Feu l'abbé J.-D. Breton, 18. — Prières après la Messe (décret), 18.

**Partie non-officielle :** L'unique nécessaire, 19. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : Bénédiction d'une école, 22 ; Ordinations, 22 ; Bénédiction d'un Calvaire, 23 ; Mort de la Rvde S. Ste-Julie, 23 ; Bénédiction d'une croix, 23 ; Service anniversaire, 24. — NÉCROLOGIE : L'abbé J.-D. Breton, 24. — A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE : Rome, 25 ; Angleterre, 25 ; France, 26 ; Belgique, 26 ; Allemagne, 27 ; Ecosse, 27 ; Syrie, 27. — LITURGIE : Le Pardon.

**Bulletin des Œuvres :** La confessionnalité dans les Œuvres, 29. — Chronique de la Croix Noire, 31. — 1ère Journée des Œuvres (programme), 32.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 28 septembre.**—(20ème après la Pentecôte et 1er d'oct.).—N. D. DES SEPT DOULEURS, 2e cl. *Stabat.*

**Lundi, 29.**—DÉDICACE DE S. MICHEL, archevêque, 2e cl.

**Mardi, 30.**—S. JÉRÔME, conf. et doct.

**Mercredi, 1er octobre.**—S. RÉMI, év. et conf.

**Judi, 2.**—SS. ANGES GARDIENS.

**Vendredi, 3.**—De la férie.

**Samedi, 4.**—S. FRANÇOIS D'ASSISE, conf.

**Dimanche, 5.**—SOL. DU TRÈS SAINT ROSAIRE, 2e cl.

## LES QUARANTE-HEURES

**28 septembre,** Lotbinière.—St-Martin.—**30,** St-Michel.—St-Benjamin.—**1er octobre,** St-Rémi.—St-Adalbert.—**2,** Ange-Gardien.—**3,** Les Saints-Anges.—**5,** St-François-du-Sud.

## **PARTIE OFFICIELLE**

### **DENIER DE LA PRESSE CATHOLIQUE**

Dans l'ordo de cette année on a oublié de rappeler l'annonce de la quête du *Denier de la Presse catholique*. MM. les curés sont priés de faire cette annonce dimanche prochain, le 28 du courant. La quête devra être faite le premier dimanche d'octobre.

**FEU L'ABBÉ JOSEPH DÉSIRÉ BRETON**

Monsieur l'abbé Joseph-Désiré Breton, décédé à Saint-Thomas de Montmagny, le 19 septembre courant, était membre de la congrégation de la Sainte Vierge du Petit Séminaire de Québec et de la société Saint-Joseph.

JULES LABERGE, Ptre.  
Secrétaire.

Archevêché de Québec, le 20 septembre 1913.

### **DÉCRET**

**SUR LES PRIÈRES A RÉCITER A LA FIN DE LA MESSE**

(Traduction)

Plusieurs Ordinaires ont proposé la question suivante à la Sacrée Congrégation des Rites pour en obtenir la solution :

Est-ce que, vu les décrets de la S. C. R. n. 3697, *Ordinis Min. Capuccinorum*, du 7 décembre 1888, au sujet de la Messe conventuelle non chantée, et n. 4271, *Baionen.*, du 8 juin, 1911, au sujet de la Messe votive du S. Cœur de Jésus, dite le premier vendredi du mois, même une messe basse semblable, à l'occasion d'une cérémonie importante comme la première communion, une communion générale, la confirmation, une ordination ou un mariage, peut être considérée comme solennelle, et peut-on lui appliquer les décrets ci-haut mentionnés au sujet de l'omission des prières prescrites par le Souverain Pontife pour la fin de la Messe ?

La Sacrée Congrégation des Rites, après avoir entendu l'avis de la Commission liturgique, et mûrement délibéré, a cru devoir décider : « *Affirmativement*, si la Messe est célébrée avec une « certaine solennité, ou si le célébrant, sans s'éloigner de l'autel, « immédiatement et selon les rites, fait suivre la Messe de quelque « fonction sacrée ou d'un pieux exercice. »

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

### **L'UNIQUE NÉCESSAIRE**

On sait le mot du grand philosophe et politique catholique espagnol, Donosa Cortès : si j'avais à faire réscudre une question politique importante et difficile, je choisirais pour la résoudre, un grand théologien mystique.

C'est en effet que dans l'histoire du monde, dans l'histoire des nations, dans l'histoire des familles, comme dans l'histoire des âmes, le vrai point de vue, dont on ne peut s'écarter longtemps sans s'égarer, c'est le point de vue divin, le point de vue surnaturel. Vouloir agir en dehors du plan divin et surtout contre son orientation, principalement dans les questions d'intérêt vital, c'est, pour un peuple comme pour un individu, s'engager dans une route funeste dont l'issue plus ou moins rapprochée ne peut être que la ruine, que la mort.

On ne fera pas mentir le mot toujours vrai, qui serait encore d'un grand roi, même s'il n'était pas, comme il l'est réellement, d'inspiration divine : *Si le Seigneur ne garde la cité* (la nation) *c'est en vain que celui qui en a la garde exerce sa vigilance*. Et si le Seigneur garde la cité, c'est en vain que complotent contre elle ceux qui travaillent à sa perte.

Toute l'histoire du peuple de Dieu est illuminée de cette vérité, rendue plus éclatante par les fautes et les revers de ce peuple, autant que par ses succès. Et toute notre histoire à nous, n'est elle-même qu'une répétition de la même grande leçon. Pourquoi les Acadiens et les Canadiens ont-ils survécu et grandi, en dépit de tant de forces et d'influences liguées contre eux, et dix fois suffisantes pour les exterminer ? Pour cette raison fondamentale, pour cette raison providentielle qu'ils se sont avant tout confiés en Dieu, qu'ils ont mis en lui et en son Église, une foi et une confiance plus grandes encore que les épreuves qu'ils avaient à traverser et à surmonter.

Devant les ennemis acharnés qui nous attaquent au-dedans et au dehors, devant les nombreux adversaires qui s'emploient à ruiner notre action et à nous supplanter de partout, devant les défaillances des appuis sur lesquels nous pouvions compter, les

plus courageux se prennent parfois à se demander si le courage et la justice ne vont pas céder devant la ruse, et si la coalition de toutes les plus fortes influences ne va pas emporter nos faibles résistances.

Il est certain qu'au simple point de vue humain, la situation présente, si elle n'est pas gravement compromise, n'est pas non plus très rassurante. A l'union de nos ennemis et de nos adversaires, nous n'opposons que les efforts mal concertés de troupes divisées. Mais n'oublions pas que le point de vue humain est faux, quand il ne tient pas compte du facteur principal de toute victoire, de toute conservation, de tout progrès, quand il ne tient pas compte ou ne tient pas assez compte de la Providence, à qui appartient toujours le dernier mot dans le conflit et le jeu des libres activités humaines.

Si Dieu est pour nous, s'il a décidé de nous sauver et de nous conserver, que peuvent contre ses desseins tous les efforts de nos adversaires ? « *Si Deus pro nobis, quis contra nos* » ? Par contre, si nos infidélités et nos ingrattitudes, si notre présomption et notre confiance orgueilleuse en nous-mêmes, nous méritaient d'être abandonnées de lui, nous nous perdriions de nous mêmes, sans que nos ennemis et nos adversaires eussent besoin de nous assujettir. Quoi que puissent faire ou ne pas faire nos adversaires, notre sort est dans les mains de Dieu, comme le sort de ceux qui sont pour nous et de ceux qui sont contre nous.

Voilà une vérité élémentaire pour toute intelligence éclairée par la foi, pour tout esprit qui sait regarder les faits de l'histoire dans leur ensemble providentiel.

Notre première préoccupation comme race, comme nation et même comme famille tout autant que comme individu, c'est donc de mettre Dieu de notre côté ou plus exactement de nous mettre du côté de Dieu. Il est le seul ami qui nous suffise, il serait le seul ennemi contre lequel nous ne pourrions rien. Notre sort sera ce que l'aura fait notre fidélité à Dieu, en comprenant bien que notre fidélité à Dieu comprend nécessairement notre fidélité à l'Église. Dans la proportion où cette fidélité dépend de nous, de nous aussi dépend notre sort.

Disons-nous bien ceci dans les inquiétudes que nous inspirent les difficultés et les dangers qui nous entourent : notre sort, notre

avenir, notre progrès, notre conservation sont dans les mains de la Providence divine et dans notre fidélité confiante à nous laisser diriger par cette même Providence. Tout le reste importe relativement fort peu. Ne l'oublions pas. Craignons Dieu et craignons surtout de lui être infidèles.

De cette première vérité il en découle une autre également élémentaire, qu'il importe de ne pas oublier. C'est que les races et les familles ont besoin de la grâce de Dieu et que cette grâce, il faut la lui demander, il faut la lui demander comme famille, il faut la lui demander comme nation. Tout peuple, surtout tout peuple chrétien, à combien plus forte raison tout peuple catholique doit rendre à Dieu un culte public, doit prier Dieu, l'honorer comme peuple, en d'autres termes, nous devons à Dieu un culte national et ce culte est exigé impérieusement par notre intérêt national lui-même.

Une autre vérité très pratique qui découle de la souveraineté très efficace et très entière de Dieu sur notre race, c'est que tout patriote intelligent doit mettre au premier rang des bons services qu'il peut rendre à la patrie celui de prier pour elle : prier pour que Dieu lui conserve sa protection en oubliant et en pardonnant ses infidélités.

Un des plus beaux exemples que nous donnent aujourd'hui les catholiques français, c'est précisément qu'ils reprennent partout, dans leurs pèlerinages et dans leurs manifestations religieuses, dans leurs nuits d'adoration du Saint-Sacrement et dans les sacrifices qu'accepte courageusement leur générosité, l'habitude de prier pour leur patrie, de demander pardon pour ses fautes, d'implorer sur elle la miséricorde et la protection divines.

Nous pourrions les imiter mieux sur ce point. Nous aussi, non seulement comme individus mais comme peuple, nous avons besoin que Dieu nous pardonne et qu'il nous protège. Nous en avons grand besoin. Nous avons besoin que Dieu suscite et garde parmi nous les hommes de sa pensée et de ses œuvres, nous avons besoin qu'il éloigne de nous bien des séducteurs ennemis qui sèment le mal et l'erreur. Ces derniers sont plus redoutables que les adversaires du dehors, avec lesquels ils s'entendent d'ailleurs assez bien.

Même pour retenir et comprendre cette vérité fondamentale

que le principal et l'unique nécessaire pour une nation comme la nôtre est de rester fidèle à Dieu, nous avons besoin que Dieu nous aide, nous avons besoin de sa grâce, nous avons besoin de la prière.

Prions pour notre patrie et pour notre race. Que Dieu lui donne de comprendre que le principal est de lui être fidèle en restant bien fidèles à l'Église.

Fidèles à Dieu, attachés à l'Église, nous n'avons rien de bien dangereux à redouter pour notre avenir.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

#### Bénédiction d'une école à St-Bernard.

Dimanche dernier, Mgr l'Auxiliaire était à Saint-Bernard, pour bénir une nouvelle école. Comme prélude à cette cérémonie, Sa Grandeur fit, à la grand'messe, une instruction sur l'éducation des enfants au foyer et à l'école, et insista fortement sur les devoirs des parents et des commissaires d'écoles.

Après la messe, la cérémonie de la bénédiction de l'école se fit avec toute la pompe du rituel pontifical, sous les yeux de la foule intéressée et recueillie.

Nous félicitons les paroissiens de S. Bernard, leur zélé curé et les commissaires de leur dévouement à la cause de l'éducation.

#### Ordinations

Vendredi, le 12 septembre, dans la chapelle du Grand Séminaire, recevaient la tonsure des mains de Mgr l'Archevêque, les abbés Fred. GOMO, de Manchester; Adélarde GAGNON; Joseph-Alfred BERNARD; Philéas LECLERC; Chs-Henri FALARDEAU; Désiré CHABOT; Eugène GODBOUT; Léo PAQUET; Joseph LACROIX; Albert LANGLOIS; Talbot ROUSSEAU; Alphonse AUCLAIR; Adalbert POULIOT; Florido GAGNÉ; Rosario BENOIT; Thomas RICHARD; Thomas PELLETIER; Joseph LAFOREST; Joseph LALLEMANT; Alphonse GUIMONT; Numa BOULAY; Arthur LAMARRE; Stanislas LORD; Antonio PICHÉ; Odilon BELISLE, du diocèse de Québec; Georges-Édouard PANNETON, du diocèse de Trois-Rivières; Joseph-Marie ROUSSEL du diocèse de Rimouski; Charles-Eusèbe BORVIN; Ulric BOUCHARD; Henri DUTIL; Oscar FORTIN; Joseph LÉVESQUE; Thomas MAHER; Joseph RACINE; Émile TREMBLAY; François-Xavier CIMON, du diocèse de Chicoutimi;

William-Verden McDONALD, du diocèse de Charlottetown ; Stanislas McDONALD, du diocèse d'Antigonish ; Albert LYNCH, du diocèse de Chatam.

Le lendemain, samedi, dans la Basilique, Mgr l'Archevêque conférait les ordres mineurs à Messieurs les abbés Joseph FORTIN ; Ernest MARTEL ; Philippe SYLVAIN ; Paul LAPIERRE ; Alphonse GAGNON ; Arthur BELLEAU ; Cornélius MALENFANT ; Joseph ALEXANDRE ; Adolphe LABERGE ; Émilien GAUTHIER ; Armand GARON ; Auguste MORNEAU ; Joseph ROULEAU, du diocèse de Québec ; Philippe NORMAND, du diocèse de Trois-Rivières ; Flavius D'ANJOU, du diocèse de Rimouski ; Ronald-Angus McDONALD ; Peter McMULLIN, du diocèse d'Antigonish ; Joseph TRUDEL, du diocèse de Chatam ; Charles DARGIS, du diocèse de Manchester.

Enfin, dimanche, le 14 septembre, dans la Basilique, Mgr Bégin élevait au sous-diaconat Messieurs les abbés Ferdinand VANDRY ; Placide GAGNON, du diocèse de Québec ; Émile PARENT, du diocèse de Chicoutimi ; Owen KIGGINS ; Andrew, FARRELL, du diocèse de Charlottetown ; Francis MCKAY, du diocèse d'Antigonish. Et il ordonnait prêtre M. l'abbé Aimé GRENIER, du diocèse de Québec.

#### Bénédiction d'un Calvaire à S.-Sylvestre.

Grâce au zèle et à l'activité du curé, M. l'abbé Lachance, le cimetière de S. Sylvestre a été complètement restauré. Un Calvaire monumental s'y élève maintenant, et domine tout le champ des morts. Monseigneur l'Archevêque en a fait la bénédiction dimanche après-midi. Cette imposante cérémonie avait rassemblé tous les paroissiens. Sa Grandeur voulut bien, la bénédiction une fois accomplie, leur adresser la parole.

#### Mort de la Révérende Sœur Ste-Julie.

La Révérende Sœur Ste-Julie, doyenne des Ursulines de Québec, est morte, mardi matin, à l'âge de 84 ans. Elle comptait 66 ans de vie religieuse.

En 1907, elle avait célébré ses noces de diamant. Toute sa carrière, vouée à l'enseignement, s'est écoulée dans le calme de la maison des Ursulines.

#### Bénédiction d'une croix à l'Ange-Gardien.

Sur le bord de nos vieilles routes, souvent tortueuses et bordées de buissons, la foi de nos pères a élevé des croix. En certains endroits elles penchent ; elles s'en vont comme à regret, les vieilles croix. Il faut les relever. Elles sont quelque chose de notre patrimoine national. Elles attestent la foi de

nos populations en même temps qu'elles concourent à conserver à nos campagnes leur physionomie originale. Soit qu'elles se profilent au sommet des côteaux, sur le ciel bleu, soit qu'elles se détachent sur la verdure sombre des bois, soit qu'elles se dressent simples et isolées, là-bas, aux coins des routes, dans les champs ou entourées de buissons, soit qu'elles s'élèvent plus ornées et plus grandes dans un parterre, auprès des habitations, partout elles nous rappellent l'unique nécessaire et attirent la bénédiction d'En-Haut.

Les citoyens de l'Ange-Gardien comme ceux de beaucoup d'autres localités comprennent cela. Aussi, dimanche dernier, en présence de toute la population de la paroisse, M. le Curé bénissait une croix, sur le bord du chemin royal. Le P. Couët, O. S. D., prononça une belle allocution. Et pour clore la cérémonie, tous les assistants vinrent vénérer la Relique de la Vraie Croix.

#### Service anniversaire.

Hier matin, dans la chapelle du Séminaire, a été chanté le service anniversaire de feu l'abbé Stanislas Lortie. Le défunt fut un des fondateurs de « l'Action Sociale Catholique ». Pour cette Œuvre, comme pour la « Société du Parler Français », il n'épargna ni son temps ni ses travaux. Les immenses labeurs qu'il s'imposa, lors de la préparation du Congrès du Parler Français, le conduisirent au tombeau. Espérons que le Bon Dieu a donné la lumière éternelle à ce savant modeste, qui fut aussi un saint prêtre.

#### Conseil de l'Instruction publique.

Nos Seigneurs les Évêques de la Province sont présentement à Québec pour la réunion du Conseil de l'Instruction publique.

### NÉCROLOGIE

#### L'ABBÉ JOS. DÉSIRÉ BRETON

La mort vient encore de briser une carrière sacerdotale. Cette fois, c'est un jeune qu'elle a frappé. Miné depuis quelques années par la consommation, l'abbé J.-Désiré Breton s'éteignait paisiblement, vendredi dernier, à S. Thomas de Montmagny.

Né à S. Michel de Bellechasse, le 16 mars 1881, d'André Breton, cultivateur, et de Marie Lamontagne, l'abbé Breton fit ses études au Séminaire de Québec.

Ordonné prêtre, le 17 mai 1908, et envoyé comme vicaire à S. Cajetan d'Armagh, il suivit, peu de temps après, son curé, M. l'abbé Samson, à S. Anselme. De cet endroit, il fut transféré, en

1909, à S. Thomas de Montmagny. — Pour rétablir ses forces ébranlées, il dut abandonner le ministère, il y a un peu plus d'un an. Un voyage dans l'Ouest ne lui apporta pas le soulagement désiré.

Lundi matin, un *libera* fut chanté dans l'église de S. Thomas de Montmagny, puis, le corps fut transporté à S. Michel de Bellechasse. C'est là que les funérailles ont eu lieu, mardi. Mgr P.-E. Roy a chanté le service. Il était assisté de M. l'abbé Deschênes, curé de S. Michel, comme archiprêtre, et de MM. les abbés Proulx et Groleau.

Au chœur on remarquait un bon nombre de prêtres des paroisses environnantes et de confrères et amis du défunt.

La dépouille mortelle a été déposée dans le lot de famille, au cimetière de S. Michel.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, l'âme de ce jeune prêtre, ainsi enlevé, dès les premiers pas de sa carrière.

## A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Les gymnastes catholiques.**—Le 5 septembre, arrive le pèlerinage des gymnastes catholiques de France, d'Italie, de Belgique, d'Irlande, de Suisse, d'Autriche et du Canada. Ils sont au nombre de quatre mille. Ils sont copieusement insultés par les anticléricaux. Et, au nom de la liberté, probablement, il leur est interdit de faire la grande parade projetée entre S. Jean de Latran et la Basilique Vaticane. Voilà quelle indépendance le gouvernement italien garantit aux catholiques.

**La Vénérable Bernadette Soubirous.**—Le Souverain Pontife a signé le décret d'introduction de la cause de la Voyante de Lourdes. Bernadette Soubirous est maintenant Vénérable. D'un bout de la France à l'autre et dans le monde entier la nouvelle a causé une grande joie. Que la Vierge Immaculée obtienne bientôt la glorification de son humble Servante !

### ANGLETERRE

**Conversions.**—Le pasteur Ekins, professeur au Collège Lincoln, à Oxford, se convertit au catholicisme. L'étude comparée du protestantisme et du catholicisme lui a fait voir où se trouve la vérité.

Il y a cinq mois, les deux grandes abbayes bénédictines anglicanes de Caldey et de McBride abjuraient l'erreur protestante.

Au cours des douze dernières années, 446 pasteurs anglicans, 205 officiers des armées de terre et de mer, 129 hommes de loi, 60 médecins, 66 membres de l'aristocratie sont entrés dans le

giron de l'Église. La moyenne des conversions a été de 3,000 par année. Dans le diocèse de Liverpool, la population catholique a augmenté de 38,000 âmes en dix ans ; et ce nombre comprend 10,000 convertis.

Au commencement du siècle dernier, il y avait une centaine de mille catholiques en Angleterre. Il y en a maintenant vingt-trois fois plus, c'est-à-dire 2,300,000.

#### FRANCE

**En l'honneur de plusieurs confesseurs de la foi.** — A la fin d'août, ont été célébrées, à Calais, des fêtes brillantes pour commémorer l'introduction de la cause des Vénérables Edmond Brindholm, curé de N. D. de Calais, et l'un de ses paroissiens, Clément Philpont, mis à mort par Henri VIII. Pour avoir correspondu avec le Pape et le cardinal Pole et avoir refusé de reconnaître la suprématie spirituelle du Barbe-bleue royal et du Diclétien anglais, ils subirent le martyre, le 4 août, 1540.

C'est le Cardinal Bourne, archevêque de Westminster, qui a présidé ces imposantes solennités. Mgr Touchet, d'Orléans, y a prononcé l'éloge des deux martyrs.

**Congrès de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne.** — Le 25 août dernier, s'ouvrait la 36ème assemblée annuelle de l'Alliance. — Cent quatre-vingts membres étaient présents. Cette institution compte 575 maisons affiliées, dont 360 en France et le reste en Belgique, en Suisse, en Hollande, en Orient et au Canada. — Elle a pour but de « réaliser dans l'Œuvre de l'éducation, par « une action commune, et en s'inspirant de l'esprit chrétien, « toutes les améliorations qu'elle juge possibles au point de vue « intellectuel, moral, et même économique. Elle a créé une collection de classiques fort appréciés. Elle publie une revue « littéraire, scientifique et pédagogique. »

**Pèlerinage national à Lourdes.** — Le pèlerinage national a rassemblé une foule de 30,000 personnes à la grotte de Massabielle. Plusieurs guérisons éclatantes ont récompensé la foi des pèlerins. Quatre de ces guérisons ont été relatées avec respect par un journal anglais protestant.

#### BELGIQUE

**La deuxième semaine d'ethnologie religieuse.** — Elle s'est tenue dans les premiers jours de septembre, sous la présidence d'honneur du Cardinal Mercier. A ces réunions ouvertes aux savants, aux missionnaires, aux étudiants catholiques de toute nation, à une classe d'élite, par conséquent, ont pris part des congressistes venus d'un peu partout. On y a fait l'étude historique et descriptive de l'Islam et des mythologies astrales. Les cours confiés à des spécialistes, autorisés tels que le F. Schmidt, d'Autriche,

Dom Cabrol, le P. Blatter, de l'université de Bombay, etc., ont été d'une belle tenue critique, d'une grande rigueur de méthode et d'une information sûre et précise.

#### ALLEMAGNE

**Congrès de Metz.** — Le Congrès des catholiques allemands, tenu à Metz, dans la troisième semaine d'août, a été merveilleux d'union. L'Unité s'y est faite sous l'égide de l'Église. Les deux langues, française et allemande, y ont eu droit de cité.

#### ÉCOSSE

**Autour de l'école.** — Avec la nouvelle année scolaire recommencent pour les catholiques les luttes autour de l'école. Pour eux la situation est mauvaise. L'enseignement religieux est banni aux heures de classe. Dans les écoles officielles, on l'a relégué après les cours. Et l'État n'en porte pas les frais. — « Inutile, dit le « Bulletin d'Information de l'Agence Internationale Roma, (A. I. R.) de commenter tout le mal qui « découle d'un pareil traitement de l'enseignement pour l'âme des enfants, qui s'habituent à dédaigner cet objet, le plus grave de tous, à s'en dispenser facilement, et à rester toute leur vie ignorants des « vérités religieuses les plus essentielles. »

#### SYRIE

**Retours à l'unité.** — Trois hauts prélats schismatiques, le patriarche syrien Jacobite et deux de ses archevêques se sont convertis au catholicisme. Ils ont fait leur abjuration en présence du patriarche syrien catholique. Le Saint-Père leur a envoyé sa bénédiction toute spéciale.

Ces conversions font grand bruit là-bas. Et bon nombre de prêtres jacobites manifestent l'intention de suivre leur patriarche, avec une partie de leurs ouailles.

### LITURGIE

**LE PARDON.**—La grande indulgence de la fête du Rosaire.

*Nature de cette indulgence.* — Elle est en tout semblable à celle de la Portioncule (2 août), c'est ce qui lui fait donner le nom de Portioncule dominicaine.

Toutes les personnes qui visitent, le premier dimanche d'octobre, une église où se trouve érigée la Confrérie du Rosaire, gagnent autant d'indulgences plénières qu'elles font de visites.

On peut la gagner la veille, à partir de midi et le jour de la fête jusqu'à minuit.

*Authenticité.* — Cette indulgence est parfaitement authentique. Elle a été accordée par saint Pie V, le 5 mars 1572, (Salvatoris), cinq mois après l'éclatante victoire remportée par

l'Église sur ses ennemis, grâce à l'intervention miraculeuse de Notre-Dame du Rosaire.

Cette indulgence a été confirmée par Clément VIII, Innocent XI, Grégoire XIII, Sixte V, etc., et en dernier lieu par Pie IX, (septembre 1862).

1° Cette indulgence peut être gagnée le 1er dimanche d'octobre, fête du Rosaire, *par tous les fidèles*, pourvu que, confessés et communiés, ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient quelque temps vocalement aux intentions du Pape.

2° Elle se gagne *toties quoties*, c'est-à-dire AUTANT DE FOIS qu'on réitère la visite et les prières susdites, depuis le samedi midi, veille de la fête.

3° Pour les personnes qui se confessent tous les quinze jours, la confession ordinaire suffit. Les fidèles, qui n'ont pas la coutume de se confesser tous les quinze jours, peuvent faire leur confession « un des *trois* jours précédents » (décret du 11 mars 1908). — Les fidèles qui, en état de grâce, ont coutume de communier au moins cinq fois par semaine, ne sont pas même obligés à cette confession bi-mensuelle.

4° On peut communier le dimanche ou la veille et dans une église quelconque.

5° Les visites doivent être distinctes (sortir de l'église chaque fois) ; si l'on ne peut entrer dans la *chapelle* du Rosaire, il suffit de l'apercevoir de loin.

6° Le choix et la longueur des prières vocales ne sont pas déterminées par l'Église ; on peut prier debout, à genoux ou assis.

7° Toute personne inscrite dans la Confrérie et appartenant à quelque communauté, collège ou association catholique, peut gagner la susdite indulgence en visitant la chapelle de cette communauté ou association (Pie IX, 8 février 1874).

8° Cette précieuse Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire comme toutes celles du Rosaire.

Il ne serait ni digne ni convenable de placer sur l'autel des feuilles de papier sur lesquelles on met les chandeliers, afin de préserver la nappe de l'autel. L'abbé d'Ezerville, dans son *Traité pratique de la tenue des sacristies*, page 57, demande une nappe ou un linge dans la circonstance pour préserver celle de l'autel. Toute autre manière d'agir ne serait honorable ni pour le prêtre qui se servirait v. g. de feuilles de papier dans le but précité, ni pour Notre Seigneur.

## BULLETIN DES ŒUVRES

### LA CONFESSIONNALITÉ DANS LES ŒUVRES

Les catholiques qui veulent remplir tous leurs devoirs envers leur prochain et envers la société, doivent nécessairement coopérer aux diverses œuvres sociales reconnues nécessaires ou grandement utiles dans l'état actuel des diverses classes dont se composent les peuples.

Il le faut pour résister aux attaques et aux organisations de l'ennemi, il le faut également pour accomplir tout notre devoir de catholiques.

Mais pour faire œuvre vraiment utile, dans la solution de problèmes très difficiles, très complexes et encore imparfaitement connus, il faut comme première condition mettre à la base de notre action et de nos convictions, une absolue conformité de nos pensées et de nos manières de juger avec les enseignements et les directions de l'Église. Hors de cette absolue conformité, on ne fera rien de bon, rien qui mérite la bénédiction de Dieu, rien qui soit vraiment profitable au prochain et à la société.

Or, ce que l'Église demande et exige d'une façon bien manifeste, surtout depuis la lettre doctrinale de Pie X aux évêques d'Allemagne, c'est que les œuvres économiques des catholiques soient des œuvres catholiques.

Relisons quelques passages de cette encyclique, renfermant une direction impérative si ferme, si claire et si pratique.

« Nous proclamons solennellement, en premier lieu, écrit le Pape, que le devoir de tous les catholiques, devoir qu'il faut remplir tant dans la vie privée que dans la vie sociale et publique, est de garder fermement et de professer sans timidité les principes de la vérité chrétienne, enseignés par le magistère de l'Église catholique, ceux-là particulièrement que Notre Prédécesseur a exposés avec tant de sagesse dans l'Encyclique *Rerum Novarum* »,

Quoi que fasse le chrétien, poursuit l'Encyclique, même dans l'ordre des choses temporelles :

« Toutes les actions, moralement bonnes ou mauvaises, c'est-à-dire en accord ou en désaccord avec le droit naturel et divin, tombent sous le jugement et la juridiction de l'Église. »

Et, plus loin :

« La question sociale et les controverses qui s'y rapportent, relativement au mode et à la durée du travail, au salaire, à la grève, ne sont pas de nature purement économique et capables, dès lors, d'être réglées en dehors de l'autorité de l'Église, vu que, bien au contraire, et en toute vérité, cette question sociale est morale et religieuse au premier chef, et doit, dès lors, se régler principalement d'après les lois et le jugement de l'Église. »

Et précisant davantage sa pensée :

« Quant aux Associations ouvrières, écrit le Souverain Pontife, bien que leur but soit de procurer des avantages temporels à leurs membres, celles-là méritent une approbation sans réserve et doivent être regardées comme le plus réellement et efficacement utiles à leurs membres qui s'appuient avant tout sur le fondement de la religion catholique et suivent ouvertement les directions de l'Église... Il s'en suit qu'il est nécessaire d'établir et de favoriser de toute manière ce genre d'Associations confessionnelles catholiques, comme on les appelle, dans les contrées catholiques, certes, et, en outre, dans toutes les autres régions, partout où il paraîtra possible de subvenir par elles aux besoins divers des associés ».

Les conditions particulières de l'Allemagne et les intérêts temporels considérables engagés dans les syndicats dits *chrétiens*, ont décidé le Pape à tolérer ces syndicats, mais n'oublions pas que la tolérance n'est pas une approbation, ni même une permission. On ne tolère pas ce qui est bon ni ce qui est dans l'ordre, on tolère ce qui s'écarte de l'ordre, ce qui est défectueux.

Ces précisions apportées par le Pape, recommandant aux catholiques de former des associations vraiment catholiques et conformes aux enseignements de l'Église, ne les empêchent pas de coopérer avec d'autres associations vers un but désirable et utile à tous.

Groupés et formés en sociétés catholiques, les catholiques, par leurs sociétés, peuvent former pour des fins déterminées, bonnes et ne répugnant pas à leurs principes, des alliances légitimes et profitables avec d'autres associations.

Voici encore ce que dit le Pape :

« Cependant, tout en parlant ainsi, Nous ne nions pas qu'il soit permis aux catholiques, toute précaution prise, de travailler au bien commun avec les non catholiques, pour ménager à l'ouvrier un sort

meilleur, arriver à une plus juste organisation du salaire et du travail, et en vue de tout autre but utile et honnête. Mais pour cela Nous préférons la collaboration de sociétés catholiques et non catholiques unies entre elles par ce pacte opportunément imaginé qu'on appelle un cartel».

Telle est la doctrine de l'Église, qu'il faut accepter comme condition première de toute œuvre sociale sincèrement et véritablement catholique. Sur cette base, on peut faire œuvre solide et vraiment utile.

### CHRONIQUE DE LA CROIX NOIRE

**S.-Camille**, de Bellechasse, a vu la dernière fondation d'une section paroissiale de la Croix Noire par les soins de M. l'abbé G. Sauvageau, notre si dévoué Missionnaire diocésain, avant que nous eussions à déplorer l'abandon de son poste, démarche rendue inévitable, par des causes urgentes de santé. Les amis de la tempérance, au diocèse de Québec, garderont des deux excellentes années de services de M. l'abbé Sauvageau le plus durable comme le plus reconnaissant souvenir.

La fondation de S.-Camille faite, à la suite de quatre jours de retraite, 24-27 août, a en tout l'éclat et le succès qui ne manquèrent jamais aux campagnes apostoliques de M. l'abbé Sauvageau en faveur de la tempérance.

La paroisse entière se montra empressée de suivre, avec attention et bienveillance, la prédication éloquente autant que convaincue de l'ardent apôtre de l'antialcoolisme. C'est par centaines qu'à la fin les paroissiens voulurent s'inscrire sur les registres de la Croix Noire. Cent trente-sept enfants de moins de 15 ans furent du nombre.

Un conseil local, choisi avec soin, a été immédiatement instauré, à S.-Camille de Bellechasse, et il nous promet le noyau fécond d'un prochain comité paroissial de l'Action Sociale Catholique.

Voici la composition de ce Conseil : Président, M. Aimé Tanguay ; vice-président, M. Thomas Perron ; secrétaire-trésorier, M. Arthur Leclerc ; conseillers, MM. Joseph Paradis, Eusèbe Tanguay, Joseph Genest, Joseph Bégin, Louis Lapointe et Louis Bernard.

**Programme**

de la

**Première Journée des Oeuvres Sociales Catholiques  
AU DIOCÈSE DE QUÉBEC****JEUDI, LE 25 SEPTEMBRE 1913**

Sous le haut patronage de S. G. Mgr L.-N. BÉGIN, Archevêque de Québec,  
Et sous la présidence de S. G. Mgr P.-E. ROY, directeur général  
de l'Action Sociale Catholique

**Réunion du Conseil général de l'Action Sociale Catholique et Convention  
annuelle du Conseil Central de la Croix Noire**

*Les séances ont lieu dans la salle de réception de l'Académie  
Commerciale, rue Cook*

**PREMIÈRE SÉANCE : 10 HEURES DU MATIN**

*Consacrée à la Société de tempérance de la Croix Noire*

- I. Prière d'ouverture.
- II. Allocution par Monseigneur le Président.
- III. Appel des Sections locales de la Croix Noire et des Comités paroissiaux de l'A. S. C.
- IV. Rapport du Secrétaire général, sur l'état actuel de la Société de Tempérance : statistiques, etc.
- V. Causerie par un des directeurs de Section.
- VI. Echange général de vues. Tous les congressistes sont admis à exprimer leur avis.
- VII. Résumé du débat et conclusions, par Monseigneur le Président.

**SECONDE SÉANCE : 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI**

*Consacrée aux Comités paroissiaux de l'A. S. C., aux œuvres de presse, etc.*

- I. Allocution par Monseigneur le Président.
- II. Brèves remarques par M. Léo Pelland, élève en Droit à l'Université Laval, sur l'œuvre de l'A. C. J. C.
- III. Causerie par M. Adjutor Rivard, avocat, C. R., secrétaire général de l'A. S. C., au sujet du bulletin d'informations du Conseil central C. N.
- IV. Causerie par M. l'abbé Sauvageau, curé de Stadacona, sur l'organisation des Comités paroissiaux de l'A. S. C.
- V. Causerie par M. l'abbé J.-A. D'Amours, président de la Commission des œuvres de presse de l'A. S. C., sur l'œuvre de la presse catholique.
- VI. Echange général de vues, suivi d'un résumé du débat et des conclusions, par Monseigneur le Président.
- VII. Clôture de la « Journée des œuvres », par un salut solennel du T. S. Sacrement.

« QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE ! »

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison : sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laffamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# COUVERTURES et LAMBRIS A L'ÉPREUVE DU FEU

## BARDEAUX AMIANTE, CIMENT "ASBESTOSLATE"

Les églises suivantes sont couvertes ou lambrissées avec ces

**BARDEAUX PERPÉTUELS**

BELLE APPARENCE — PAS DE RÉPARATIONS.

### — EGLISES —

Eglise Sainte-Agnès, (Mégantie), Québec.	Eglise St-Patrice, Sherbr., P. Q.
Eglise Notre-Dame du Sacré- Cœur, Lotbinière, P. Q.	Tour du Monastère, Sherbrooke, P. Q.
Chapelle Marie - Réparatrice, Montréal, P. Q.	Eglise Saint-Louis, St-Louis de Bonsecours, P. Q.
Eglise Saint-Irénée, Montréal.	Ste-Marg., Carleton Place, Ont. Trinity, Cornwall, Ont.
Eglise Saint-Viateur, Montréal.	Rév. A. Michel, Fernie, C. B.
Eglise Notre-Dame d'Issoudun, Québec.	Eglise Sainte-Anne, I. P. E.
Eglise, Orphelinat et Chapelle, Cong. du Précieux Sang, Saint-Damien, P. Q.	Eglise Saint-Jean, Saskatoon, Sask.
Ecole Saint-Edouard, Québec.	Eglise Ste-Marguerite, Winn.
	Eglise de Jonquières (en constr- uction.)

Plus de 300,000,000 bardeaux amiante Ciment ont  
été vendus aux Etats-Unis, l'année dernière.

Dans l'Alaska comme dans le Sud extrême, ils ont  
donné satisfaction entière.

Nous vendons tous les produits d'amiante et de ciment.

**La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment**

111, Côte de la Montagne,

C' sier postal 324.

QUÉBEC.

## Les nouvelles bonnes chansons de France

La Maison MAZO bien connue par ses appareils et ses vues pour les projections lumineuses, a commencé depuis de nombreuses années déjà l'édition de chants qui peuvent être accompagnés par des projections lumineuses à cause des textes qui sont toujours particulièrement expressifs et moraux.

Mais ces chansons ont dépassé de beaucoup le cadre du début, celui de la projection, et elles sont maintenant très répandues en France. Nous serions heureux de les faire connaître à nos amis du Canada et nous leur en signalerons ici quelques-unes que nous leur recommandons spécialement.

	Francs
Mère de Dieu : Hymne à la Ste Vierge... de PICKERT...	Piano et Chant, prix : 1.00
Les Grands Berceaux..... de THÉODORE BOTREL..	" " " 1.50
La Terre Nationale..... " " " "	" " " 1.50
Adieu Jeannette ( <i>Adieu du Bois-Chenu à Jeanne d'Arc</i> )	" " " 2.00
La Filieuse..... de THÉODORE BOTREL..	" " " 1.00
Les Étoiles, grand succès..... de GEORGES FRAGEROLLE..	" " " "
Les Étoiles, jolie chanson pour jeune fille.....	" " " "
..... de GEORGES FRAGEROLLE..	Piano et Chant, prix : 1.50
La Ballade à la Lune.....	" " " 1.75
Sur le Nil, chanson égyptienne.....	" " " 1.75
Qu'en pense-tu, mon Gars.....	Chansons du Réveil, à cri-
Le Drapeau du Paysan.....	tique et à enseignement, de
Le Moulin Enchanté.....	GEORGES FRAGEROLLE..
La Dernière Patrie, Chanson Indienne.....	" " " 1.75
Le Roi des Gondoliers, Chanson Vénitienne.....	" " " 1.75
..... de JEAN FRAGEROLLE..	" " " 1.25
Le Sang des Aïeux.....	" " " 1.75
La Légende de St-Martin.....	" " " 1.75
Les Trois Chérubins, Légende de Noël.....	" " " 1.00
La Berceuse de La Vierge.....	" " " 1.75
Saint Hubert d'Aquitaine, air de chasse.....	" " " 1.00
Dieu vous aime tant, Noël..... GEORGES FRAGEROLLE..	" " " 1.75
Le Muletier d'Alcala'ousie, Chanson Espagnole.....	" " " 1.75
..... GEORGES FRAGEROLLE..	" " " 1.75
Vains Mirages, Chanson Chimérique.....	" " " 1.75
..... de JOSÉ CAEUS... Partition de	" " " 1.25
Jolie Dormeuse, Chanson Berceuse pour Dams.....	" " " 1.00
..... de JOSÉ CAEUS... " " " "	" " " 1.25
La Vieille Charrue, Chanson Paysanne.....	" " " 1.25
..... de G. SAINT SERVAN... " " " "	" " " 1.25
Dans nos Hameaux, Chanson Paysanne.....	" " " 1.75
..... de RENÉ LEBERTHE... " " " "	" " " 1.25
Mes Blancs Moutons, Chanson Paysanne.....	" " " 1.75
..... de RENÉ LEBERTHE... " " " "	" " " 1.75
Le Vieux Moulin, Chanson Normande.....	" " " 1.75
..... de GASTON PERDUCE... " " " "	" " " 1.75
La Chanson du P'tit Marsouin, Chanson Normande.....	" " " 1.75
..... de GASTON PERDUCE... " " " "	" " " 1.75

### NOUS RECOMMANDONS UN ESSAI !

Les Timbres-poste Canadiens  
sont acceptés en paiement.

S'ADRESSER A

La Maison MAZO, 8, Boulevard Magenta, Paris

La musique est envoyée  
par poste, FRANCO, mais  
non recommandée, si  
on désire la recevoir re-  
commandée, ce qui est  
plus sûr, ajouter 0.25  
en timbres-poste.

# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE



POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.



INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE



PRIX : de \$75.<sup>00</sup> à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

**LA FABRIQUE DE PIANOS PRATTE**

2502 et 2504, boulevard St-Laur nt, - - MONTREAL.